

PROGRAMME  
**CHEVAL**   
**ET ALTÉRITÉ**  
2022 - 2023

ÉQUITATION ET  
PARA-ÉQUITATION,  
DES LEVIERS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
INCLUSIFS INDISSOCIABLES



# SOMMAIRE

DESCRIPTION	PAGE 3
ACTION 1	PAGE 4
ACTION 2	PAGE 5
INTÉRÊTS DU PROGRAMME	PAGE 6
DÉMARCHE	PAGE 7
CONTACTS	PAGE 8

# DESCRIPTION

La Fédération Française d'Équitation propose le déploiement, sur l'ensemble du territoire, du programme "Cheval et Altérité" qui a reçu le soutien du Fonds de dotation Paris 2024.

L'altérité décrit la conception dans laquelle la différence, en plus d'être réciproque, est une richesse. Aussi, « l'altérité n'est ni l'empathie ni le respect, c'est le constat que l'autre est différent et aussi involontairement lui-même que l'on est soi-même »<sup>1</sup>.

Fort des différents projets mis en place depuis 2017, dans le cadre de la démarche FFE Cheval et diversité, ce programme réunit 2 actions :

1. Développement des activités para équestres comme outil pédagogique pour les classes ULIS<sup>2</sup> et ESMS<sup>3</sup> – Mon carnet poney
2. Organisation des Défis Cheval et diversité pour ancrer la dynamique inclusive.

Ce programme, en consortium avec la FEHAP, rassemble une multitude d'acteurs : les collectivités territoriales, les professionnels de la filière équine, de l'Education Nationale et des ESMS.

## OBJECTIFS

- ▶ Favoriser, initier et inscrire la pratique d'activités équestres dans les différentes démarches d'accompagnement des enfants et adultes d'ESMS et classes ULIS
- ▶ Singulariser, « outiller » les offres et accompagnements
- ▶ Développer l'offre de pratique équestre inclusive de proximité sur l'ensemble du territoire,
- ▶ Ancrer l'équitation et la para équitation dans les parcours d'accompagnement : apprentissage, santé, socialité, équité, citoyenneté

## ÉTAPES

- ▶ Présentation du programme Cheval et Altérité aux organes déconcentrés (OD) par la FFE
- ▶ Positionnement et volonté des OD à s'engager dans le projet global
- ▶ Appropriation du projet par les OD
- ▶ Analyse de l'environnement et identification des acteurs par les OD : chargés de mission régionaux FEHAP, ESMS, classes ULIS, centres équestres labellisés Equi-Handi, DSDEN du département concerné, collectivités territoriales, référents territoriaux CPSF, ...
- ▶ Contact des acteurs et présentation du projet par les OD
- ▶ Intégration et mobilisation des cofinancements (collectivités territoriales, DSDEN, OD, FFE...)
- ▶ Coordination et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs :
  1. Développement des activités para équestres - Mon carnet poney
  2. Organisation des Défis Cheval et Diversité
- ▶ Pérennisation du programme

<sup>1</sup> Selon Jean-Louis Lascoux, auteur du Dictionnaire encyclopédique de la Médiation

<sup>2</sup> unités localisées pour l'inclusion scolaire

<sup>3</sup> Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

# ACTION I

## DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PARA ÉQUESTRES COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LES CLASSES ULIS ET ESMS – MON CARNET PONEY

« Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés. Ils permettent la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.»

(Source : Eduscol)

Les établissements et services médico-sociaux (ESMS) sont des structures qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Les activités para équestres, proposées dans ce programme, permettent aux élèves en situation de handicap âgés de 6 à 21 ans de découvrir un nouvel environnement et d'être initiés à l'équitation.

Les projets pédagogiques, élaborés par les enseignants et les éducateurs spécialisés, autour du cheval, constituent un support d'accompagnement pédagogique adapté, profitable à l'évolution et l'épanouissement des enfants.

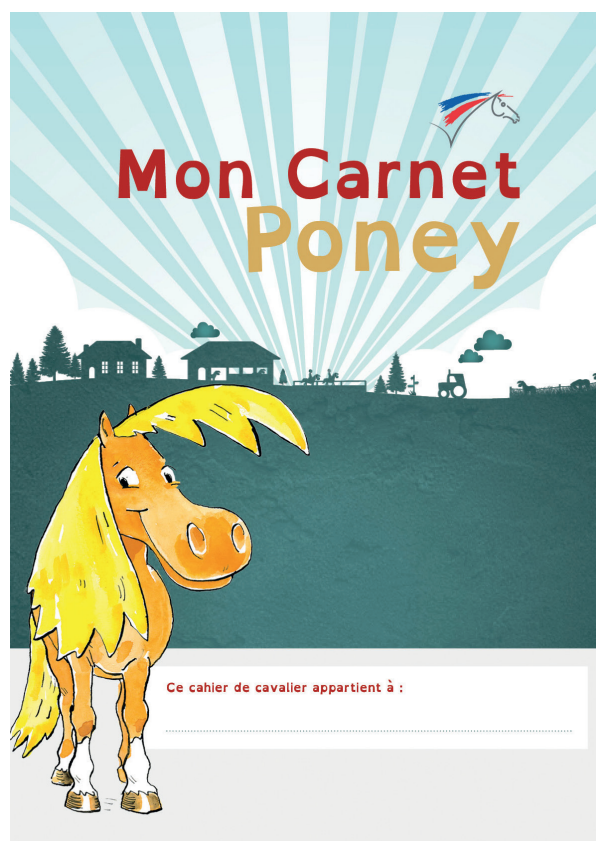
La relation avec l'équidé est privilégiée, favorisant l'autonomie et la responsabilisation des enfants.

### Objectifs :

- ▶ Enrichir l'offre de pratique de qualité répondant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- ▶ Sensibiliser les professionnels à la spécificité des activités et des publics
- ▶ Proposer des outils adaptés et favorisant une progression des élèves
- ▶ Permettre un réinvestissement des acquisitions des élèves et faciliter leur inscription dans une perspective d'ouverture vers la pratique sportive équestre

### En pratique :

- ▶ Proposition de cycles de 8 séances (à minima) d'activités para équestres pour les personnes en situation de handicap, financées par le Département
- ▶ Mobilisation du livret d'accompagnement « Mon carnet poney » pour les jeunes des classes ULIS





# ACTION 2

## ORGANISATION DES DÉFIS CHEVAL ET DIVERSITÉ

Les Défis Cheval et diversité clôturent le projet pédagogique para équestre annuel.

Un événement organisé sur deux jours au minimum, qui rassemble :

- ▶ Des ateliers de sensibilisation et découverte de nouvelles disciplines,
- ▶ Des challenges en duo (cavalier en situation d'handicap et cavalier valide).

### Objectifs :

- ▶ Favoriser la découverte et la pratique des activités équestres aux personnes en situation de handicap
- ▶ Communiquer sur les bienfaits des activités équestres et leurs vertus inclusives
- ▶ Rassembler les différents pratiquants et acteurs professionnels
- ▶ Inscrire les activités équestres dans les projets d'accompagnement individualisés

### En pratique :

- ▶ Elaboration d'un projet pédagogique d'apprentissage équestre, avec une rencontre annuelle
- ▶ Mise en œuvre et développement d'ateliers dans de nombreuses disciplines : Equifun, Pony-Games, Dressage, Attelage, Voltige, Endurance, Sensoriel, Ride and Run, Equifeel, Longues rênes
- ▶ Organisation de compétitions inclusives s'appuyant sur ces disciplines



# INTÉRÊTS DU PROGRAMME CHEVAL ET ALTÉRITÉ

## Collectivités territoriales :

- Valorisation de leur engagement et du patrimoine départemental
- Rassemblement des acteurs autour d'un projet commun
- Développement d'activités au bénéfice du territoire

## ESMS :

- Développement des activités au bénéfice des parcours thérapeutiques, éducatifs, sociaux ou de santé / bien-être
- Renforcement des dynamiques extra-institutionnelles
- Intégration de l'offre d'activités physiques et sportives au sein des missions des ESMS

## Publics des ESMS et classes ULIS :

- Amélioration des capacités psychomotrices, cognitives et relationnelles
- Découverte d'un nouvel environnement, de nouvelles activités
- Enseignement dans un cadre motivationnel permettant d'allier apprentissage et mise en actions
- Opportunité d'expérimenter de nouveaux liens sociaux et modes de fonctionnement
- Renforcement de l'estime et de la confiance en soi
- Intégration dans la famille des cavaliers (licenciés FFE)
- Valorisation de l'expérience au sein du cercle familial

## Centres équestres :

- Développement et diversification de leur activité
- Attractivité de nouveaux publics et fidélisation
- Valorisation des pratiques para équestres au sein de la structure
- Acquisition de ressources au service de l'ensemble des cavaliers

## Professionnels de l'Education Nationale et des ESMS :

- Mobilisation de nouveaux outils et modèles d'accompagnement pédagogiques et médico-sociaux
- Opportunité de créer et maintenir le lien avec les familles
- Intégration de nouvelles compétences dans les équipes professionnelles

INTÉRÊTS DU  
PROGRAMME  
CHEVAL ET  
ALTÉRITÉ\*

\* Le programme Cheval et Altérité bénéficie du soutien du Fonds de dotation Paris 2024. Celui-ci accompagne des projets d'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé, le bien-être, le plaisir d'apprendre, l'engagement citoyen, l'inclusion, la solidarité, l'égalité et l'environnement. Il concrétise la volonté de Paris 2024 de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développent l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.



# LA DÉMARCHE

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

Depuis sa création en 1921, la FFE, agréée par le ministère des Sports et déléataire d'une mission de service public, participe activement au développement des activités équestres sur le territoire.

Aujourd'hui, elle est la 3ème fédération olympique sportive, avec 665 873 licenciés en 2021 et un réseau de plus de 9500 établissements adhérents.

Fidèle aux valeurs de l'olympisme, elle développe le contact privilégié avec la nature et les animaux pour promouvoir l'harmonie des relations sociales, les bienfaits de l'activité physique et les valeurs du sport.

## LA DÉMARCHE FÉDÉRALE CHEVAL & DIVERSITÉ

En 2017, la FFE a initié la démarche Cheval et diversité pour accompagner l'ensemble des acteurs équestres, sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans leur projet commun en faveur des publics sensibles.

Par cette démarche, elle développe les activités de médiation avec les équidés, MAE, dans l'ensemble des domaines : le sport-santé, le para équestre, le soin (équithérapie, hippothérapie), l'inclusion et le développement personnel.

### La FFE s'appuie sur différents axes :

- ▶ Les partenariats et projets pour rassembler les acteurs et développer le réseau
- ▶ La formation pour professionnaliser et sécuriser la pratique
- ▶ La sensibilisation pour informer et valoriser les bienfaits des activités avec les équidés
- ▶ Les labels Equi-Handi pour orienter et accompagner les démarches qualité

## LE CHEVAL : PARTENAIRE DE MÉDIATION

- ▶ La médiation avec les équidés s'appuie sur la mise en relation, par un professionnel, des équidés et des personnes en demande, afin de les accompagner dans leur projet individualisé sportif, thérapeutique, éducatif, social ou de santé / bien-être
- ▶ Dénué de préjugés, le cheval offre une relation bienveillante, alter-égale, qui permet de renforcer son estime et sa confiance en soi
- ▶ L'animal et l'environnement nature donnent du sens aux règles de vie en société et permettent d'apprendre le respect, la rigueur, la responsabilité vis-à-vis de l'animal et de l'autre
- ▶ Les activités équestres contribuent à l'évolution du regard de la société sur le handicap



# CONTACTS

**FFE Cheval et Diversité**

02 54 94 46 16

[cheval.diversite@ffe.com](mailto:cheval.diversite@ffe.com)

[FFE.COM/CLUB/CHEVAL&DIVERSITÉ](https://FFE.COM/CLUB/CHEVAL&DIVERSITÉ)



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION